

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-neuf Novembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LE TRANGER (INDRE), dûment convoqué, s'est dûment réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Alexandra MATTHEY, Maire

Date de la convocation : vingt-quatre Novembre 2023

Secrétaire de séance : Monsieur LIARDET Franck

<b>Nombre de Conseillers :</b>
<b>En exercice : 8</b>
<b>Présents : 5</b>
<b>Votants : 5</b>
<b>Pouvoirs : 2</b>

**Etaient présents ou avaient donné pouvoir** : Madame MATTHEY Alexandra, Madame PLANTUREUX Sandrine, Madame GATEBLED Cécile, Monsieur LIARDET Franck, Monsieur MARAIS Alexis, lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Etaient absent excusés** : Monsieur DEVIGNE Adrien donne pouvoir à Madame MATTHEY Alexandra, Monsieur CASSAULT Anthony donne pouvoir à Monsieur LIARDET Franck.

**Absent** : Monsieur RETAUD Guillaume

**Objet** : Enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la société Le Tranger parc éolien en vue d'exploiter un parc éolien situé sur le territoire de la commune du Tranger.

Au 27/11/2023 à 10h15 : 37 contributions sur registre papier dont 3 pour

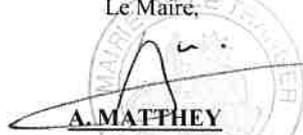
Au 28/11/2023 à 16h : 479 contributions numérique dont 12 pour, 7 anonymes, 3 conflits d'intérêts

À 17h : 537 contributions tout confondus (papier et numérique)

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par :**

- Voix pour : 0
- Voix contre : 7
- Abstention : 0

Par respect pour l'avis largement exprimé par la population du Tranger contre l'implantation des éoliennes, le conseil municipal adopte une délibération à l'unanimité contre ce projet d'éoliennes industrielles déposé par la société Eolise.

Certifié exécutoire Transmis à la Préfecture Le 4/12/23...
Publié, affiché Le 4/12/23...
Notifié 4/12/23... Le Maire,  <b>A. MATTHEY</b>

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le Maire,  
  
**Alexandra MATTHEY**

Le Secrétaire de séance,  
  
**Franck LIARDET**